

Mandats – Sous-commissions de la CRFCA-IARD

Groupe de travail sur les taux d'actualisation

Objectifs :

- Examiner l'IFRS 17 ainsi que le matériel d'orientation disponible, et déterminer si l'ICA a besoin de matériel additionnel;
- Le cas échéant, rédiger et publier une note éducative qui fournira des conseils aux actuaires canadiens au sujet de l'élaboration et de la mise en œuvre des taux d'actualisation en vertu de l'IFRS 17;
- Fournir des mises à jour périodiques et de la formation aux actuaires canadiens grâce aux colloques et/ou aux webémissions de l'ICA.

Le groupe de travail a conclu qu'il est nécessaire de fournir des conseils supplémentaires sur les taux d'actualisation en vertu de l'IFRS 17. La note éducative mettra l'accent sur des questions propres au Canada qui ne sont pas abordées dans les directives actuelles de l'IFRS 17 (la norme elle-même, les notes actuarielles internationales à l'appui, les publications d'autres organismes actuariels) et, de façon plus générale, sur des conseils supplémentaires, au besoin, lorsque les conseils internationaux ne sont pas clairs et peuvent mener à une trop vaste gamme de pratiques au Canada.

Les sujets examinés aux fins d'inclusion dans la note éducative comprennent :

- des considérations relatives à la sélection d'une approche ascendante ou descendante en matière d'actualisation;
- des considérations relatives à l'établissement de la prime d'illiquidité pour les produits canadiens d'assurance IARD et de réassurance, y compris les questions liées à la détermination de la liquidité du PCR et du PSS dans le cadre de l'approche ascendante;
- les questions relatives à la détermination d'un portefeuille de référence, dans le cadre d'une approche descendante;
- les méthodes assimilées au passage du temps lors de l'actualisation du passif au moyen d'une courbe de rendement;
- l'illustration de l'option d'AERE;
- l'application de la courbe de rendement immobilisée lorsque l'entité choisit de décomposer les frais de service d'assurance et de financement d'assurance;
- les taux au-delà de la période observable (avec référence aux conseils de la CRFCAV);
- des exemples significatifs applicables spécifiquement aux contrats d'assurances IARD.

Le groupe de travail cherchera à produire une première version de la note éducative avant la fin de 2018, en vue de sa publication au milieu de 2019.

Le groupe de travail communiquera avec son homologue de la CRFCAV.

Groupe de travail sur l'ajustement au titre du risque

Objectifs :

- Examiner l'IFRS 17 ainsi que le matériel d'orientation disponible, et déterminer si l'ICA a besoin de matériel additionnel;
- Le cas échéant, rédiger et publier une note éducative qui fournira des conseils aux actuaires canadiens au sujet de l'ajustement au titre du risque en vertu de l'IFRS 17;
- Fournir des mises à jour périodiques et de la formation aux actuaires canadiens grâce aux colloques et/ou aux webémissions de l'ICA.

Le groupe de travail a conclu que l'ICA a besoin de conseils supplémentaires sur l'ajustement au titre du risque en vertu de l'IFRS 17.

La note éducative mettra l'accent sur des questions propres au Canada qui ne sont pas abordées dans les conseils actuels de l'IFRS 17 (la norme elle-même, les notes actuarielles internationales à l'appui, les publications d'autres organismes actuariels) et, de façon plus générale, sur des conseils supplémentaires, au besoin, lorsque les conseils internationaux ne sont pas clairs et peuvent mener à une trop vaste gamme de pratiques au Canada. Les détails techniques des méthodes ne seront pas approfondis, car ils sont suffisamment abordés dans la documentation actuarielle existante, comme la monographie de l'AAI sur l'ajustement pour le risque.

Les sujets examinés aux fins d'inclusion dans la note éducative comprennent :

- la question de savoir si les MED actuelles peuvent être utilisées par les assureurs IARD aux fins de l'ajustement au titre du risque;
- les méthodes possibles d'affectation de l'ajustement total pour le risque à des groupes de contrats d'assurance;;
- le risque lié aux dépenses;
- le risque opérationnel, en particulier la fraude liée aux sinistres, qui est implicitement intégrée aux données sur les sinistres;
- l'horizon temporel;
- l'ajustement pour le risque au titre des contrats de réassurance.

Le groupe de travail cherchera à produire une première version de la note éducative avant la fin de 2018, en vue de sa publication au milieu de 2019.

Le groupe de travail communiquera avec son homologue de la CRFCV.

Groupe de travail sur la sélection des méthodes (MRP vs MGE)

Objectifs :

- Examiner l'IFRS 17 ainsi que le matériel d'orientation disponible, et déterminer si l'ICA a besoin de matériel additionnel;
- Le cas échéant, rédiger et publier une note éducative qui fournira des conseils aux actuaires canadiens au sujet des considérations à prendre pour déterminer si la méthode de répartition des primes (MRP) se rapproche de la méthode générale d'évaluation (MGE) en ce qui concerne les contrats de plus d'un an;
- Fournir des mises à jour périodiques et de la formation aux actuaires canadiens grâce aux colloques et/ou aux webémissions de l'ICA.

Le groupe de travail a conclu que l'ICA a besoin de conseils supplémentaires sur les considérations relatives au choix des méthodes en vertu de l'IFRS 17.

Les sujets examinés aux fins d'inclusion dans la note éducative comprennent :

- Admissibilité à la MRP, y compris les considérations relatives à l'importance relative.

Le groupe de travail cherchera à produire une première version de la note éducative avant la fin de 2018, en vue de sa publication au milieu de 2019.

Groupe de travail sur la réassurance

Objectifs :

- Examiner l'IFRS 17 ainsi que le matériel d'orientation disponible, et déterminer si l'ICA a besoin de matériel additionnel;
- Le cas échéant, rédiger et publier une note éducative qui fournira des conseils aux actuaires canadiens au sujet des considérations à prendre en compte concernant l'évaluation des contrats de réassurance au Canada;
- Fournir des mises à jour périodiques et de la formation aux actuaires canadiens grâce aux colloques et/ou aux webémissions de l'ICA.

Les sujets examinés aux fins d'inclusion dans la note éducative comprennent :

- les limites des contrats et l'admissibilité à la MRP pour les traités de rattachement aux risques et d'occurrence;
- la marge sur services contractuels pour les contrats de réassurance;
- les niveaux d'agrégation (groupes et portefeuilles) des contrats de réassurance;
- l'asymétrie possible entre les contrats d'assurance primaire et de réassurance;
- le risque de contrepartie;
- les considérations relatives aux modalités des contrats de réassurance (p. ex., commutations, rétablissements, dispositions d'annulation, partage des bénéfiques, etc.);
- les composantes des placements.

Autres :

- Une webémission d'introduction à l'IFRS 17 soulignant les enjeux et considérations propres aux contrats d'assurance IARD a été présentée le 5 septembre 2018.
- La CRFCA-IARD prépare actuellement une note éducative sur les répercussions de l'IFRS 17 sur les groupes de données utilisés par les actuaires canadiens en assurances IARD afin de déterminer les sinistres ultimes au titre des contrats d'assurance. Les actuaires canadiens utilisent abondamment les regroupements d'années de survenance pour ces analyses, tandis que l'IFRS 17 impose de fournir des informations sur les groupes de contrats d'assurance émis à au plus un an d'intervalle (c.-à-d. sur une base d'année de police).
- La CRFCA-IARD travaille actuellement à la rédaction d'une note éducative sur les exigences de l'IFRS 17 se rapportant aux niveaux d'agrégation en vertu de cette même norme.
- La CRFCA-IARD a mis sur pied un groupe de travail chargé d'examiner les modifications apportées à la partie 2000 des Normes de pratique. Des commentaires ont été transmis au Groupe désigné de l'IFRS 17 le 31 août.
- Les membres de la CRFCA-IARD participent à un groupe de travail de la Commission sur la gestion des risques et le capital requis (CGRCR) chargé d'examiner les modifications proposées au TCM de 2021.